



Papeete, le 28 février 2013

Courrier de réponse aux média :

Le Comité Organisateur répond aux interrogations suscitées par l'embauche de Miss Tahiti 2012, 1ère Dauphine de Miss France 2013, en tant que 2ème attachée parlementaire d'un Sénateur polynésien.

Le Comité Organisateur de Miss Tahiti précise qu'il n'est pas responsable des engagements personnels et privés de Hinarani DELONGEAUX. De plus, contractuellement liée à l'association Miss Tahiti qui est une organisation apolitique, elle ne peut utiliser son titre et sa notoriété à des fins partisans (article 4 du contrat Miss Tahiti). Or, dans le cas présent, son engagement n'affiche en rien ses convictions politiques. Enfin, n'oublions pas que Miss Tahiti est la Reine de Beauté de tous les polynésiens.

Le Comité Organisateur de Miss Tahiti